L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS

MARDI MATIN, 1er FEVRIER.

LA COLONIE FRANÇAISE AU MEXIQUE.

A propos de colonisation, le *Trait d'Union* donne d'intéressants détails sur la colonie française de Rafael, dans l'État de Veracruz:

"Il y a trente-cinq ans, il s'organisa en France une compagnie pour la colonisation de quelques terrains situés près du port de Nautla. Ainsi fut fondée la colonie de Jicaltepec qui, à cause des troubles politiques, du peu de protection que lui accordèrent divers gouvernements et d'autres circonstances spéciales, ne put jamais arriver à un complet développement. Les habitants de cette colonie, dépourvus de toutes ressources, se livrèrent avec ardeur à l'agriculture, ayant sans cesse à lutter contre des obstacles de tous genres. Une fois fondé au centre de la colonie le pittoresque village de Jicaltepec, sur les bords d'une puissante rivière qui porte à l'Atlantique le faible tribut de ses eaux, les habitants purent se croire dans une île déserte après un naufrage, attendu que si le défaut de protection leur interdisait l'accès de l'intérieur du pays, le manque de ressources leur fermait les portes du sol natal.

"Là décadence de la colonie de Jicaltepec commença en 1861, année pendant laquelle plus de 300 de ses colons successèrent aux effets du terrible *somito*, qui, phénomène digne d'attention, ne fit de ravages que sur la rive droite de la rivière Nautla, sans se montrer sur la rive gauche. Une forte crue scheva de déterminer les colons à se transporter sur les terrains qui forment aujourd'hui la colonie de San Rafael et qui offrent plus d'avantages que ceux qu'ils avaient cultivés.

"Ces terrains avaient appartenu au général Guadalupe Victoria. Affermés par les anciens colons Jicaltepec, ils démontrèrent bientôt leur extraordinaire fertilité et comblèrent ils étaient propices à la culture du café, de la vanille, du riz, de la canne à sucre, du tabac et d'autres importants produits tropicaux que les colons ont jusqu'à présent exploité sur une petite échelle dans la crainte d'être dépossédés d'un terrain dont ils n'étaient que les locataires. Ils n'avaient point osé transformer leurs misérables huttes en habitations confortables.

"Un travail assidu et beaucoup de privations avaient contribué à donner aux colons une petite fortune qui leur permettait de réaliser le plus constant de leurs désirs, celui de devenir propriétaires des terrains qu'ils avaient cultivés, mais la réunion présentait des difficultés qui furent enfin vaincues, grâce à M. Martinez de la Torre.

"La possession tranquille de leurs terrains a provoqué chez les colons un enthousiasme indicible pour l'agriculture, et depuis un an que la colonie est établie les plantations de café et de vanille ont augmenté d'une façon si considérable, l'aspect général des fermes a changé d'une manière si notable, que ceux qui ont visité ces lieux il y a un an se trouveraient aujourd'hui dépaysés en voyant les commodes et pittoresques habitations de briques et de tuiles qui ont remplacé les anciennes cabanes; les chemins qui n'étaient autrefois que des sentiers de chasse; les grandes plantations qui se cachaient alors dans des bois inextricables, et surtout l'air de fête, de tranquillité et de contentement qu'on lit sur toutes visages."

Le Trait d'Union rend compte aussi d'une fête donnée à San Rafael à l'occasion de l'anniversaire de la colonie. Pendant cette fête, les colons français ont vivement remercié à M. de la Torre pour la cession qu'il a faite d'un lot de terrains de cinquante hectares en faveur des victimes de l'inondation en France.

LE STEAMER L'AMÉRIQUE.—Un télégramme du Havre, en date du 25, annonce que la machine du paquebot français *l'Amérique*, capitaine Pouzolz, a été réparée et que le navire est prêt à reprendre sa place sur la ligne de New-York. (*L'Amérique* est partie du Havre samedi dernier.)

Le *Commercial Advertiser* fait sur cette nouvelle les commentaires que voici:

La rapidité remarquable avec laquelle *l'Amérique* a réparé ses avaries, d'après les dépêches du câble, confirme complètement l'opinion favorable que nous avions relativement au stoche qui devait favoriser l'idée de construire des steamers de grandes dimensions dans les chantiers français et non plus sur la Clyde.

Les forges d'Indret et du Creusot, les chantiers du Havre, de Saint-Nazaire, etc, peuvent sans danger soutenir la concurrence des ateliers de Greenwich et de Glasgow, et la Compagnie générale transatlantique, que le gouvernement français soutient directement à l'aide d'une subvention, a encore acéré la sympathie du public français à son égard en confiant à des navires français tous les travaux, soit de réparation, soit de construction, qu'elle pouvait avoir à faire entreprendre.

L'Amérique a eu son arbre de couche brisé pendant une violente tempête lors de son dernier voyage de New York au Havre, mais elle était d'une construction tellement solide que la plupart de ses passagers ont décidé de rester à bord, et le steamer est heureusement arrivé au port après un voyage long et difficile accompli sous voile au milieu d'une tempête pour ainsi dire continuelle. Il n'y a en réparer que l'arbre, de qui a été fait en quinze jours, de telle sorte que *l'Amérique* est de nouveau en parfait état et pourra entreprendre son prochain voyage au jour fixé.

Paris--Impôt.

Rien n'est plus éloquent qu'un chiffre.

Le budget des impôts généraux a été, en 1873, de..... 2,097,709,864 50

Sur ces impôts, Paris (autrement dit le département de la Seine) a versé 441 millions 807,553, soit les *six vingt-huitièmes* des impôts de toute la France.

Indépendamment des contributions que Paris verse au budget général, *en fonds communs*, et qui s'élèvent ainsi que nous l'avons dit, à la somme de..... Fr. 441,807,504

Paris a encore fait face à un budget *municipal* montant à..... 262,803,312

De sorte que Paris seul paie au total d'impôts prélevés à..... 704,610,866

La part contributive de Paris dans les différents budgets pourrait aisément faire face aux dépenses d'un grand Etat, d'une puissance de premier ordre.

En voici la preuve:

Les budgets généraux les plus élevés de notre globe sont par ordre d'importance, savoir:

1° Les Etats-Unis d'Amérique, 3 milliards 520 millions;
2° La Grande-Bretagne, 1 milliard 866 millions;
3° La Russie, 1 milliard 383 millions;
4° L'Autriche-Hongrie, 1 milliard 141 millions;
5° L'Italie, 1 milliard 112 millions;
6° La Prusse, 779 millions;
7° Paris, 705 millions;
8° L'Espagne, 683 millions.

(Le Japon aurait, assure-t-on, un budget de 790 millions.)

Ainsi Paris vient au *septième* rang dans l'ordre budgétaire des grandes puissances.

Paris paye plus d'impôts que l'Espagne, la Suède, la Norvège, la Hollande, la Belgique, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, la Roumanie, la Turquie.

Son budget municipal seul est plus élevé que le budget de ces Etats et que les budgets du Brésil, du Chili, du Pérou, du Mexique, etc.

Ces nations ont, pour la plupart, des rois et des empereurs,—elles ont une cour, des armées, des flottes, des amiraux, des ministères, des Chambres électives, des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires.

Elles signent des protocoles, font des traités de paix et de commerce, déclarent la guerre, prennent part à des congrès, à des notes de chancellerie qui décident du sort des nations, des villes des provinces; elles disposent de la vie et de la fortune de leurs citoyens.

Et Paris, trois ou quatre fois plus riche, n'avait pas, sous cet empire, regretté par tant de parlements, un simple et modeste conseil municipal électif...!

—Il est toujours de plus en plus question du chemin de fer grand central souterrain qui mettrait Paris à 11 jours de Calcutta. Les devis du projet accusent une dépense probable de 600 millions, je crois, la part étant faite à l'imprévu, pourrait bien élever le chiffre à un milliard.

—On dit qu'un ingénieur illinois, M. Sée aurait trouvé le moyen de faire marcher les machines à coudre par l'eau dans les maisons urbaines où il est possible de l'avoir au élévation suffisante; rappelons que déjà on avait appliqué l'électricité à produire ce mouvement.

—L'on extrait fait par l'*Unsers de l'Armée militaire* qui vient de paraître à Berlin révèle certaines particularités bien typiques et bien curieuses de l'organisation militaire de Prusse.

Un homme politique prussien prétendait, il y a vingt ans, que l'homme ne commence qu'avec le barbe. Cette théorie, qui fit sourire en son temps, paraît confirmée, si on en croit l'*Unsers*, dans l'application dans les rangs supérieurs de l'armée prussienne.

Sur les 53 généraux et les 66 lieutenants-généraux, il n'y a pas un seul roturier; tous sont nobles de quatre, de huit ou de seize quartiers, à l'exception de quelques-uns dont le parchemin de noblesse est de date assez récente. Les 161 majors-généraux ne comptent que 18 roturiers parmi eux.

Sur les 146 colonels de l'infanterie, il n'y en a que 27 qui ne sont pas de sang bleu (sang noble), sur les 60 colonels de la cavalerie, il y a 54 nobles. Dans le corps des officiers d'infanterie et d'artillerie, l'élément bourgeois prédomine, tandis que dans ceui de la cavalerie il y a environ 80 0/0 de nobles.

BOIS DE CHARPENTE ET DE CONSTRUCTION.—Allez chez A. W. Moffett pour avoir du bois de construction à bon marché, Levée devant la rue Crossman.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

DES MILLIONS!
Tous les soirs de cette semaine,
Le fameux comédien
MR. JOHN T. RAYMOND,
Dans son incomparable rôle du
"COL. MULBERRY SELLERS."
Drame américain de Mark Twain.
Décors nouveaux de Dressel, représentant des vues prises aux environs de la Nouvelle-Orléans.
Samedi—MATINÉE de Mr. RAYMOND.
Mercredi—GRANDE MATINÉE POUR LES DAMES.—Dernière représentation du "COL WILLOUGHBY.
27janv—1mp

Théâtre de l'Opéra.

COMÉDIE FRANÇAISE.

MARDI, deuxième soirée d'abonnement,
Frou Frou.
MERCREDI, troisième soirée d'abonnement,
Le gendre de M. Poirier.
JEUDI, quatrième soirée d'abonnement,
Loi Médor
ET
Par Droit de Conquête.
SAMEDI, matinée à midi,
Nos Intimes.
Les portes s'ouvrent à chaque soirée à 7 heures, et le spectacle commence à 7 heures 45.
ADMISSION aux matinées..... 50 cents.
" " les soirées..... $1 00.
Le contrôle est ouvert toute la journée depuis 1er fév—1mp

Grand Bal Paré,

—DONNÉ PAR LA—

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

—DE—

BIENFAISANCE

—ET—

D'ASSISTANCE MUTUELLE,

De la Nouvelle-Orléans.

A la Salle de l'Opéra,

LE SAMEDI, 5 FÉVRIER 1876.

DIRECTEURS

J. E. MERILH, Président
E. D LEVY, Vice-Président.

Joseph Girod, Jean Schweitzer, Maurice Manadé
A. Hachgreen, E. Brot, A. Lacaze,
N. Bonrier, J. Lafond, G. Mangin,
J. Lehane, J. Strauss, Th. Gollain,
J. L. Regnaud, E. Mérith, E. Defaut.
R. Matharan, C. Gouay, M. Vergnole,
C. Rouyer, J. P Dufrey, Germain Espy,
J. Ségalas, A. Walz, J. Deson,
C. Barès, E. Batreyte, J. Sondain,
F. Borie, J. Manand, A. Maillard
R. Autoul, F. Lescève, F. Macon,
L. Godchaux, A. Faria, J. Sénac,
St-Yr Fracasse, J. Louisanan, Ant. Carrière,
J. P. Carrère, L. Payssé, F. Limet,
I. Menant, E. Drouet, U. Sahuqué,
E. Ozimek, J. Savard, M. Lion,
E. Dauty, G. Villeneuve, J. Larrion,
E. Odinot, F. Chabert, P. Lavergelle,
G. Fox, L. Chapiain, L. Simon,
F. Cazentre, E. Muruelle,

PRIX DU BILLET..... $3 00

On pourra se procurer des billets chez tous les Directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la Direction du Bal, laquelle se réunira les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine.

Du buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus par voie d'enchère, à l'Salle de la Société, le VENDREDI, 28 janvier, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président,
J. E. MERILH,
L. SIMON, Secrétaire. 16 jan—

Département des Finances.

Hôtel de Ville.
Nile-Orléans, 22 Janvier 1876.

DES propositions cachetées seront reçues par les "Commissaires de la dette consolidée", jusqu'au 23 février, à midi, pour la vente, à la ville, de trente cinquante mille piastres ($35,000) de bonds de la ville de la Nile-Orléans, y compris deux bonds à intérêts simples, et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton. Les enchères devront indiquer le montant de l'intérêt des dites bons et toutes les offres devront être faites par lettre à l'intérêt.

Le droit de rejeter toutes enchères est réservé.

ED. PILSBURY,
Administrateur des Finances.
22janv—1fpesm2:22fév

Avis.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District, No 291, rue du Canal,

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Second District de la Nouvelle-Orléans que je suis prêt à recevoir des LICENCES d'ETAT pour l'année 1875 et de recevoir toutes les taxes des années 1874, 1875 et 1876.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

R. F. ZOUBERT,
Percepteur des Taxes d'Etat, 2nd District.
30 janv—1m

Avis.

Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Premier District,

No 169 de la rue Gravier, au premier.

Nile-Orléans, 28 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Premier District de la Nile Orléans que je suis prêt à émettre des licences d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

N. C. FOLGER,
Percepteur des taxes d'Etat, Premier District.
29janv—1m

Licenses de ville, 1876,

PAYÉES A UN ESCOMPTE LIBERAL,

H. BIER,

9..... Rue Carondelet..... 9
21 jan—1m

Département des Finances.

Hotel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.

LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant à l'Hôtel de Ville. Le département des finances ne les émettra jusqu'au 20 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.

E. PILSBURY,
79 janv Administrateur des Finances.

Taxes de desséchement.

TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a l'CONTRÔLE des mandats de dédèchement. Il demande qu'il lui soient adressés directement, et remettrait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent,
Smai—1an Ax No 122 de la rue Gravier.

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nile Orléans, 6 Janvier 1876.

L'élection annuelle de TEOIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de l'après-midi.

H. L. PEIRE, Caissier.
6janv—2t p s.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nile-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON,
4 jan—2t p s. jus 7 fév Caissier.

Banque Mechanics and Traders.—Nile-Orléans, 27 janvier 1876.—Le 17 du courant, à une élection de directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:

Aug. Rohn,	H. Gally,
Thos. Georgiadis,	C. M. Soria,
Thos. A. Adams,	E. Van Benthuysen,
Hiram Cook,	Richt Milliken.

A. Lehman.

Et, à une réunion des directeurs, Mr H. GALLY a été élu président, à l'unanimité.

MOSES HARRIS,
25 janv—1 sem. Caissier.

New Orleans Insurance Association.—Bureaux No 102 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1876.—Le 27 décembre dernier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année suivante:

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
J. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLAN,	LOUIS SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN LEISY,
HENRY ABRAHAM,	M. MUSSON.

Le 24 du courant, à l'assemblée régulière des Directeurs, Mr. M. MUSSON a été réélu Président, Mr. G. LANAUX, Secrétaire.

26 jan—7t. G. LANAUX, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, coin Lafayette et Gentilly Ridge.

Conformément à l'article XI de la charte de cette compagnie, l'élection de sept directeurs pour l'année suivante aura lieu le 7 FEVRIER 1876, de 9 heures A. M. à 1 heure P. M., au bureau de la compagnie.

23janv—1tf H. HUARD, Secrétaire.

Bureaux de Louisiana Ice Manufacturing Company.—No 30 de la rue Bienville.

L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le 1er février prochain, le 1er février (2 février) 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

FRANCIS J. WEBNER,
22janv—au 2 fév. Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 13 janvier 1876.

—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des directeurs, un dividende-intérêt simestriel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier lundi de février prochain.

J. W. HINCKS,
24 jan—15t. Secrétaire.

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, January 12 1876.—At the regular meeting of the Board of Directors, held this day, a semi-annual interest dividend of Five per cent was declared, payable to the Stockholders on and after the first Monday in February next.

J. W. HINCKS,
jan14—15t. Secretary.

Bureau de New Orleans City Railroad Company.—Nile-Orléans, 12 janvier 1876.—Le 2 janvier 1876, les actionnaires de la Nouvelle-Orléans City Railroad Company, réunis en assemblée annuelle, ont approuvé et ratifié ainsi que le stipule la loi, les actionnaires de la Nouvelle-Orléans City Railroad Company, qui ont été élus directeurs, pour l'année courante, savoir: Mr. Jos. Bernard, président, Mr. Jas. Lewis, vice-président, Mr. Jas. Lewis, trésorier, Mr. Jas. Lewis, secrétaire, Mr. Jas. Lewis, surintendant, Mr. Jas. Lewis, ingénieur, Mr. Jas. Lewis, contrôleur, Mr. Jas. Lewis, agent, Mr. Jas. Lewis, agent, Mr. Jas. Lewis, agent